

GDS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du GCDS

Démographie allaitante et marché de la viande bovine. Quelles perspectives?

Le GCDS renoue cette année avec ses habitudes d'Assemblée Générale de fin de printemps-début d'été : celle-ci s'est donc déroulée à Tulle le 24 Juin et a été l'occasion de faire un tour d'horizon de l'actualité sanitaire des diverses espèces avant d'aborder la thématique de la démographie de nos cheptels avec l'intervention de Caroline Monniot de l'Institut de l'Elevage. Le GDS a ainsi retrouvé la salle d'Assemblée habituelle à la Chambre d'Agriculture à Tulle avec plus de 50 personnes qui ont assisté aux interventions.

Une intervention de Michel Brousse en présence du président de la Chambre d'Agriculture, de 3 vétérinaires praticiens et de Mme Hélène Rome du Conseil départemental.

C'est avec plaisir que nous avons constaté la venue en nombre d'éleveurs, de nos délégués communaux et cantonaux et administrateurs de section, de vétérinaires de Corrèze et de nombreux partenaires de l'élevage départemental (CIVO/FECNA, QUALYSE, GROU-PAMA, Syndicat des chevaux lourds...).

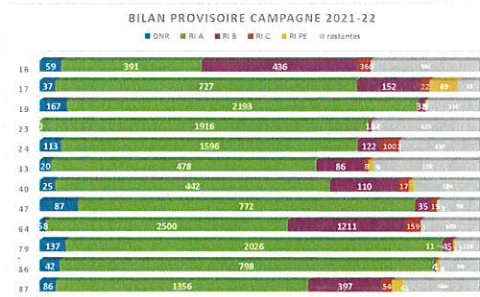
Michel Brousse a présenté le déroulé de cette Assemblée générale après avoir listé les excusés et évoqué la météo plutôt favorable sur cette campagne, tout en regrettant l'augmentation globale des prix des intrants en élevage que la légère embellie des cours des animaux ne peut faire oublier. Il a tenu

à remercier le Conseil Départemental pour son soutien financier sans faille et déploré l'absence de soutien de la région Nouvelle Aquitaine pour l'éradication de la BVD, malgré l'enjeu sanitaire et financier de taille que cet objectif représente pour l'ensemble des élevages de la région. Il a remercié par ailleurs l'ensemble des salariés du GDS qui s'adaptent en permanence aux évolutions réglementaires pour proposer un accompagnement adapté aux éleveurs du département quelles que soient leurs productions.

Régis Géraud a ensuite présenté les comptes de la structure avec un résultat consolidé d'un peu plus de 5000€ sur 2021 ce qui laisse peu de marges de manœuvres pour proposer de nouvelles actions aux éleveurs. Il précise néanmoins que la gestion attentive de la structure a permis de proposer à nouveau des aides à hauteur de 50% des coûts d'analyse pour les engagés

RESULTATS DE LA CAMPAGNE (au 20/05/2022)

- Détail par département



FRGDS
Nouvelle-Aquitaine

en Paratuberculose et de maintenir les aides conséquentes affectées sur la BVD, les adhérents bénéficiant notamment de 50 % d'aide sur les analyses

effectuées dans le cadre de la surveillance par boucle d'identification TST ainsi que sur les analyses effectuées dans le cadre des protocoles d'assainissement, d'une prise en charge à 100% du kit de prélèvement sur boucles TST et d'une aide à l'élimination des bovins reconnus IPI revalorisée à 225€ en 2022.

Un rapport technique mettant l'accent sur l'évolution des effectifs d'animaux de rente en Corrèze, sur les allègements réglementaires déjà en vigueur des tests à l'introduction et prochainement applicables pour les prophylaxies, et sur la situation toujours à surveiller en matière de Tuberculose en Nouvelle Aquitaine.

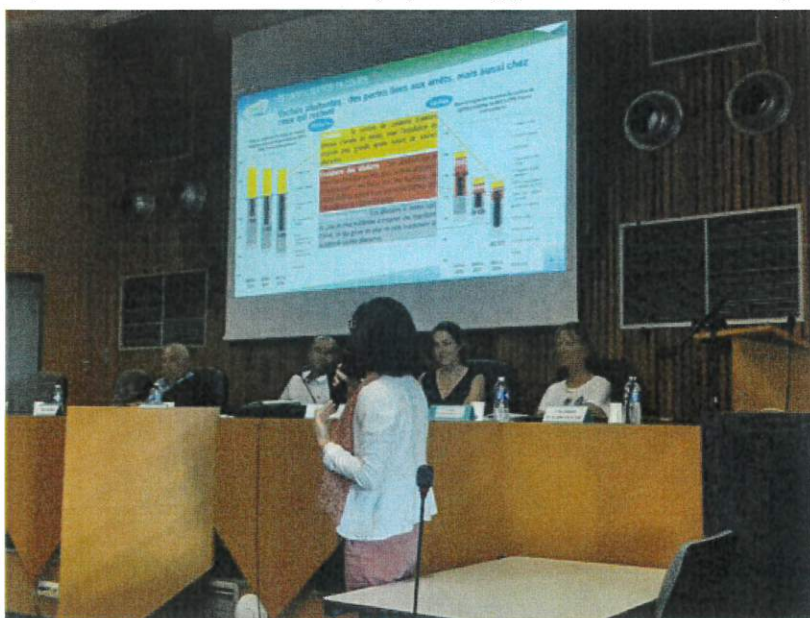
Après la présentation de quelques éléments statistiques récents sur les effectifs de ruminants en Corrèze et sur la baisse du nombre d'exploitations, une présentation des résultats de prophylaxie a permis de confirmer la bonne situation sanitaire du département, ce qui permet

d'envisager divers allègements dans les surveillances obligatoires des troupeaux :

En Corrèze, l'immense majorité des cheptels ont fait l'objet de rapports d'inspections favorables suite à la prophylaxie ; les quelques anomalies relevées sont essentiellement des non conformités administratives.

La lutte contre l'IBR depuis plus de 20 ans a permis une quasi éradication de cette maladie qui permet d'envisager des allègements de surveillance significatifs notamment pour les troupeaux indemnes depuis plus de 3 ans Ainsi, selon le statut de chaque élevage, la prophylaxie pourra évoluer dès la prochaine campagne comme suit :

Ces évolutions vont modifier profondément les pratiques de prophylaxie tant pour les éleveurs que pour leurs vétérinaires sanitaires et supposent des concertations à conduire avec l'ensemble des partenaires de l'élevage dans les mois à venir.



GDS :

Une surveillance Tuberculose à maintenir et à cibler en Nouvelle Aquitaine

Le bilan des foyers de tuberculose bovine en France a été présenté rappelant que la nouvelle Aquitaine comptait plus de 75% des foyers français : la stratégie doit donc être ciblée avec un renforcement de la surveillance et de la lutte dans les secteurs à risque afin de restaurer au plus tôt une bonne situation sanitaire dans ces zones et à leurs abords. L'importance du respect des mesures de biosécurité pour préserver la situation sanitaire pour l'instant assez satisfaisante en Corrèze est donc primordiale.

Des actions spécifiques des GDS sur cette thématique

Surveillance et gestion de la faune sauvage :
Considérant les difficultés à remplir les objectifs de surveillance de la faune sauvage tant pour les dispositifs réglementaires de veille aléatoire qu'orientés, le GDS19 en lien avec QUALYSE et la FDC19 a proposé des analyses complémentaires sur les cervidés par PCR : 43 cerfs ont ainsi été analysés en 2021, tous négatifs.

GDS France est intervenu pour permettre la mise en place du dispositif de surveillance associant le dosage de l'interféron gamma à la tuberculination comparative (IDC) sur les bovins de plus de 12 mois pour les élevages en lien de voisinage avec des foyers afin d'éviter les délais de 42 jours en attente de recontrôle par IDC et veille à la surveillance des cas de réactions atypiques observés sur les dosages interférons.

Le GDS19 a soulevé la problématique de la gestion des résultats discordants entre PCR et histologie suite à analyse des ganglions des bovins réagissant abattus sur ordre de l'administration. Nous avons donc communiqué sur le délai occasionné par la fermeture d'une partie du laboratoire de référence ne permettant plus de mettre en œuvre les analyses de confirmation ou infirmation des suspicions, bloquant ainsi durablement des cheptels en APMS qui n'avaient aucune possibilité de réponse à leurs interrogations. Nous avons donc alerté divers élus ce qui a abouti à un courrier du CD19 au Ministre de l'Agriculture pour trouver une solution de substitution qui permette de débloquent ces cheptels.

Enfin, les GDS maintiennent leur vigilance sur les règles

d'indemnisation des foyers dans un contexte de revalorisation marquée des animaux avec notamment la demande de mise en place d'un dispositif conjoncturel permettant de compenser la variation du prix de marché des animaux entre la date d'expertise et la période de repeuplement et de révision du mode de calcul du montant d'indemnisation lors d'abattages diagnostiques (dispositif forfaitaire actuel très éloigné des coûts de production et des prix du marché).

Enfin, Clément Galzin a présenté le bilan de la campagne écoulée en BVD et évoqué les choix stratégiques envisagés pour la prochaine campagne. Il s'est félicité de la faible séroprévalence observée en Corrèze qui avec plus de 82% des cheptels non exposés à cette maladie démontre la pertinence du choix d'un dépistage sérologique qui permet de faire quelques économies afin de les réinjecter en appui aux éleveurs confrontés à la maladie et qui doivent mettre en œuvre un dépistage par boucle auriculaire. L'évolution favorable de la proportion de cheptels à statut favorable sur les deux dernières années et la faible proportion d'IPI détectés en Corrèze nous confortent dans les choix techniques retenus malgré l'aspect très chronophage de l'accompagnement des éleveurs dans l'explication des démarches.

Clément Galzin a conclu sur la nécessité de l'élimination rapide des IPI pour limiter la circulation virale et permettre une éradication rapide du BVD sur notre territoire, tout en alertant sur l'impact de la baisse de la surveillance des animaux introduits, expliquant que plus de 3 animaux sur 4 rentrent sans aucune analyse sur le cheptel acheteur actuellement en Corrèze!

Les modalités de dépistage retenues pour la prochaine campagne ont été abordées et Clément Galzin a rappelé qu'il envoyait un courrier aux éleveurs et vétérinaires pour cibler spécifiquement les méthodes retenues selon le profil de chaque élevage (vaccination ou pas) et les choix techniques des éleveurs (dépistage sérologique sur échantillon ou sentinelles ou boucle auriculaire systématique sur les veaux). La collaboration étroite avec les vétérinaires des élevages est plus que jamais indispensable pour orienter au mieux ces techniques selon les besoins de chaque éleveur.

Enfin, le nouveau protocole de surveillance des avortements mis en place au 01/01/2022 en partenariat avec la FRGDSNA a été détaillé et expliqué.

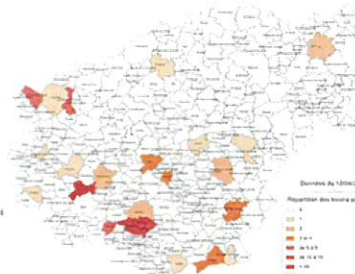
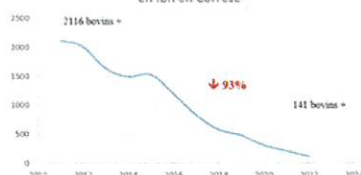


IBR : bientôt la fin?

Passage de 37% de cheptels indemnes d'IBR en 2011 à près de 75% en 2016 et plus de 98% en 2021!

IBR Evolution en Corrèze

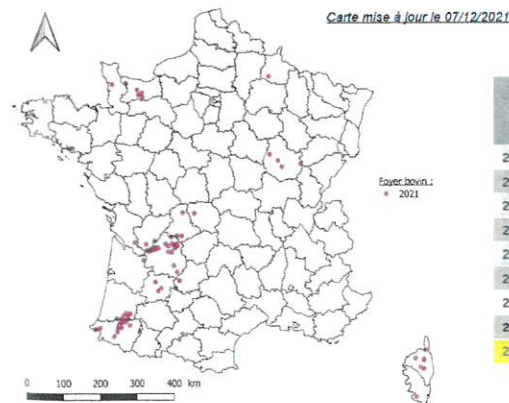
Evolution du nombre total de bovins non-négatifs en IBR en Corrèze



Il n'y a plus que 27 cheptels en Corrèze détenant 1 ou des bovins non-négatifs III

Statut IBR	Production	Type analyse	Animaux concernés
Cheptel Indemne IBR depuis plus de 3 ans	Allaitant	Analyse de mélange de 10 sérums	de 1 à 40 bovins ≥ 24 mois : 100% bovins âgés ≥ 24 mois plus de 40 bovins ≥ 24 mois : 40 bovins maximum ≥ 24 mois
	Laitier		1 dépistage négatif sur lait de grand mélange
Cheptel Indemne IBR depuis 3 ans ou moins	Allaitant	Analyse de mélange de 10 sérums	100 % des bovins ≥ 24 mois
	Laitier		6 dépistages négatifs sur lait de grand mélange
Cheptel non indemne	Allaitant ou Laitier	Analyse individuelle	100% des bovins ≥ 12 mois

TUBERCULOSE EN 2021



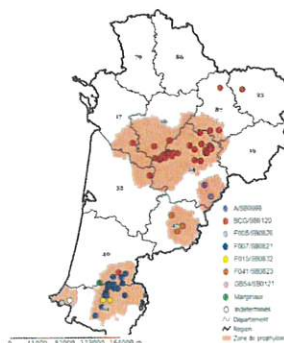
	Nombre de foyers		
	National	Nouvelle-Aquitaine	%
2013	112	63	56 %
2014	105	68	65 %
2015	100	58	58 %
2016	91	62	68 %
2017	95	78	82 %
2018	123	98	80 %
2019	92	68	74 %
2020	104	84	81 %
2021	99	70	71 %

Données à jour pour l'année 2021

TUBERCULOSE EN NA EN 2021

1. Bilan sanitaire en élevage

Bilan régional 2021 du nombre de foyers en élevage bovin



Département	2021
16	4
17	1
23	1
24**	28
33	1
40	8
47	3
64	21
87	3
TOTAL	70*

** Plus 1 foyer en élevage de sanglier

* Dont :
- 8 ateliers laitiers ou mixtes
- 58 ateliers allaitants
- 4 autres

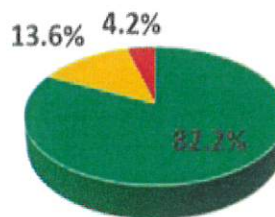
L'assemblée Générale s'est conclue sur l'intervention de Caroline Monniot de l'Institut de l'Elevage qui a permis de mettre en évidence les prévisions d'évolution de l'élevage en Corrèze en les mettant en perspective avec la consommation et les attentes du « citoyen consommateur ». De nombreuses discussions ont suivi entre les éleveurs et les vétérinaires présents.

C'est autour de ces échanges nourris que le Président a conclu cette assemblée en faisant valider diverses motions dont le maintien à l'identique du niveau des cotisations bovines pour 2022.

GDS19, DV Christelle Roy

Statuts BVD au 25/05/2022

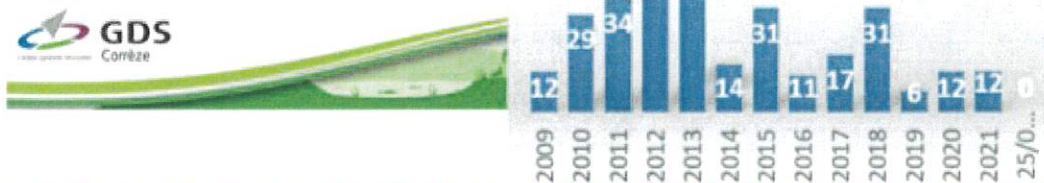
- NON SUSPECT NON INFECTE
- SUSPECT
- INFECTE OU NON CONFORME



Bovins testés par virémie BVD à l'introduction

	2017	2018	2019	2020	2021	au 25/05/2022
Bovins introduits	12 507	11 890	11 884	11 827	11 080	5 196
Bovins testés BVD	6 773	5 118	4 509	4 822	4 392	1 183
% Testés/Introduits	54.2 %	43.0 %	37.9 %	40.8 %	39.6 %	22.8 %
Bovins virémiques	17	31	6	12	12	0
% Positifs/Testés	0.25%	0.61%	0.13%	0.25%	0.27 %	0 %

Evolution du nombre de virémie BVD dépistés à l'introduction



KIT REGIONAL DE DIAGNOSTIC des AVORTEMENTS BOVINS 2022 : FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS

Elevage concerné (Nom, Prénom, Adresse) :

N° de cheptel : Vétérinaire Sanitaire :

Commémoratifs : Nombre de femelles mises à la reproduction dans le cheptel :
 Nombre d'avortements recensés : dans les 30 derniers jours :
 dans les 9 derniers mois :

N° BV ayant avorté : Date d'avortement : / / 20.....

Stade de gestation : Commentaires :

Prélèvements joints (1) : Avortés : ☐ Tube sec ☐ Tube EDTA ☐ Ecouvillon vaginal ☐ Placenta ☐ Avorton

Congénères : ☐ Tube sec ☐ Tube EDTA ☐ Nombre : (Veuillez à les identifier dans le tableau ci-dessous)

Analyses demandées et techniques préconisées :

Animal	Maladies recherchées (techniques préconisées)	Prix public (Tarif non adhérent) 2022	Prise en charge FRGDS NA(2)	Prise en charge complément (CD19-GDS)	Coût final éleveur adhérent GDS
Analyses directes et indirectes Avortée n°0	BVD (PCR)				
	Ehrlichiose (PCR)				
	Fièvre Q (PCR sur écouvillon + Elisa Ac tube sec avortée)	110.52 (sans avortement) à 137.87 € HT/animal avorté	60,00 € HT/animal avorté	De 35.52 à 62.87 € HT/animal avorté	15,00€ HT/animal avorté
	Chlamydiose (PCR sur écouvillon)				
Analyses indirectes sur congénères en cas d'échec du diagnostic direct (A cocher si souhaité, joindre les prélèvements)	Néoporse (PCR cerveau avorton ou Elisa Ac tube sec avortée)				
	BVD (Elisa Ac)				
	Ehrlichiose (IFI)	46.90 € HT / congénère testé	45.00 € HT par congénère testé	0.90€ HT / congénère testé	1€ HT par congénère testé
	Fièvre Q (Elisa Ac)				
Autres analyses avec prise en charge à 50% GDS - CD19 (entourer l'animal ciblé pour chaque analyse)	Néoporse (Elisa Ac)				
	Anaplasme (PCR sang EDTA)	34.92 € H.T.			17.46 € H.T.
	Bactérie (Salmo, Listeria, Myco)	40.31 € H.T.			20.15 € H.T.
	BVD Ac (ELISA)	7.28 € H.T.			3.64 € H.T.
Autres analyses avec prise en charge à 50% GDS - CD19 (entourer l'animal ciblé pour chaque analyse)	Chlamydiose (PCR écouvillon)	35.23 € H.T.			17.61 € H.T.
	Chlamydiose (ELISA)	7.00 € H.T.			3.50 € H.T.
	FCO (PCR)	40.84 € H.T.			20.42 € H.T.
	FCO (Elisa)	6.70 € H.T.			3.35 € H.T.
Autres analyses avec prise en charge à 50% GDS - CD19 (entourer l'animal ciblé pour chaque analyse)	Leptospirose (PCR)	36.68 € H.T.			18.34 € H.T.
	SBV (ELISA)	14.63 € H.T.			7.31 € H.T.
	autres € H.T.				€ H.T.
	autres € H.T.				€ H.T.

Les analyses seront effectuées par le laboratoire sous réserve que les prélèvements adéquats soient joints et en bon état de conservation. La prise en charge par le GDS dans le cadre de la Caisse de solidarité régionale sera effective suite à la visite du vétérinaire sanitaire dans l'exploitation si les seuils d'intervention sont atteints, si l'éleveur est cotisant et à jour du paiement de ses cotisations (se référer au dos du document pour plus de détails).

Date : / / 20..... Signatures : L'éleveur Le vétérinaire sanitaire

(1) Merci de cocher la case correspondante

(2) La prise en charge est limitée à 3 dossiers sur 12 mois par élevage

Seuils d'intervention : 2 situations identifiées

- ✓ Avortements rapprochés dans le temps : 2 avortements sur 30 jours ou moins, quelle que soit la taille du cheptel
- ✓ Avortements espacés sur une période maximale de 9 mois :
 - Moins de 100 femelles mises à la reproduction : dès le 3^{ème} avortement
 - Plus de 100 femelles mises à la reproduction : 3 avortements + 1 avortement par tranche de 30 femelles

Maladies faisant l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la Caisse de solidarité Régionale

- ✓ BVD
- ✓ Ehrlichiose
- ✓ Fièvre Q
- ✓ Néoporse

Modalités de diagnostic (technique à privilégier, matrice)

Dans le cadre du diagnostic direct, les matrices disponibles sont l'avorton, le placenta et l'écouvillon vaginal. L'idéal est de privilégier l'avorton pour les PCR quand ce dernier est disponible (à défaut, le placenta). Pour certaines affections, seule l'analyse sur avorton permettra la mise en évidence de l'agent abortif (néoporse). Dans le cas d'une suspicion d'origine fongique, afin d'éviter toute contamination externe, il est demandé de recueillir le placenta in utero. Pour les congénères, la sérologie est retenue.

Tableau récapitulatif

Affections suspectées*	Stade de gestation préférentiel de l'avortement	Analyse à privilégier	Matrices possibles
Anaplasme	Dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
BVD	Tout stade	PCR	Avorton ou tube EDTA
Chlamydiose	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Ehrlichiose	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
Fièvre Q	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Néoporse	entre 3 ^{ème} et 8 ^{ème} mois (pic entre 5,5 et 7 mois)	PCR	Avorton (tête)
Mycoses	dernier tiers	Mycologie (culture)	placenta in utero ou avorton (estomac)
Leptospirose	A partir du 4 ^{ème} mois	PCR	Avorton (reins) ou tube EDTA

* La recherche de la brucellose ne figure pas dans ce tableau car elle fait l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de la police sanitaire.

Dans tous les cas, les prélèvements devront être identifiés et acheminés rapidement (idéalement moins de 48 heures), dans un emballage étanche, sous couvert du froid et avec cette fiche d'accompagnement.

Les grands principes retenus face à un épisode d'avortements répétés sont les suivants :

- ✓ rechercher l'agent pathogène sur la vache ayant avorté et/ou l'avorton dans la mesure où, pour l'agent concerné, il est admis ou démontré que l'excrétion est concomitante de l'avortement. C'est l'objet de cette fiche de diagnostic avec une prise en charge de la Caisse régionale Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ rechercher les anticorps chez les vaches ayant avorté ou les congénères. L'échantillon est utilement complété par des vaches ayant présenté des troubles de la reproduction compatibles avec l'intervention de l'agent pathogène (retours tardifs, métrites...) sans oublier les mères de veaux morts-nés.
- ✓ Un reste à charge maximal de 20€ par dossier pour l'éleveur sur le kit de base et une aide à 50% pour toutes les analyses complémentaires jugées pertinentes par votre vétérinaire grâce au Conseil Départemental

Contacter votre GDS pour connaître les modalités de prise en charge départementale spécifique en cas de pertes conséquentes (>10% de l'effectif).